



I - Nom de l'entreprise exposante :				Tél. :			
Type d'entreprise :				Télec. :			
Adresse postale :		Unité/ bureau	Ville	Province		Code postal	
(*) Adresse électronique (VEUILLEZ FOURNIR VOTRE ADRESSE ÉLECTRONIQUE – REQUISE POUR L'ENVOI DE VOTRE FACTURE ET DE VOTRE CERTIFICAT D'ASSURANCE) :							

II - Organisateur du salon (Nom légal complet à ajouter sur le certificat en tant qu'assuré supplémentaire) :							
<b>BIG Magazines LP (DBA Business Information Group)</b>							
Adresse :		Unité/ bureau	Ville	Province		Code postal	
12 Concorde Place		800	Toronto	ON		M 3 C - 4 J 2	
Nom de l'événement : Plastics, Composites and Molds Expo (PCMExpo)		Unité/ bureau	Ville	Province		N° de kiosque :	
Adresse :							
Date de l'événement (y compris la date d'installation et la date de départ) :		DU	jj	mm	aaaa	AU	jj mm aaaa
			23	Sep	2010		23 Sep 2010

**BARÈME DE COUVERTURE**

**25 000 \$** Biens de toute nature (se trouvant dans l'espace du kiosque désigné) – Formule étendue. **25 000 \$ de couverture en cours de transport** (3 jours avant et après le salon) Assujetti à une franchise de 1 000 \$ et à une coassurance de 90 %. Limites plus élevées disponibles moyennant une prime supplémentaire.

**Dépenses supplémentaires engagées par le vendeur ou l'exposant - limite de 5 000 \$** Couverture allant jusqu'au coût d'achat d'articles de rechange ou au coût d'impression de dernière minute en raison de la distribution d'articles gratuits, de brochures ou de matériel audiovisuel lors de l'événement, ou d'achat de structures d'affichage perdues en cours de transport ou endommagées et rendues inutilisables, en l'absence de responsabilité de la part de l'assuré et dans des circonstances indépendantes de sa volonté, pour la durée complète de l'événement. Veuillez vous reporter au libellé pour connaître les détails complets concernant la couverture.

**2 000 000 \$** Responsabilité civile générale – Responsabilité relative aux préjudices corporels et aux dommages matériels, assujettie à une franchise de 1 000 \$ relative aux préjudices corporels, aux dommages matériels et aux dépenses. Responsabilité relative aux produits et responsabilité après travaux (2 000 000 \$ comme montant d'assurance maximal), responsabilité relative aux préjudices corporels et à la publicité (2 000 000 \$ comme montant d'assurance maximal), employés en tant qu'assurés supplémentaires, bénévoles en tant qu'assurés supplémentaires, propriétaires, directeurs ou bailleurs du site en tant qu'assurés supplémentaires.

**250 000 \$** Responsabilité légale des locataires – Formule étendue

- **Couverture assujettie à un examen de souscription.** Couvertures limitées disponibles pour les risques non admissibles. Exclusion relative à l'amiante, exclusion relative aux moisissures et aux champignons, exclusion relative aux données, à la guerre, aux accidents nucléaires, aux inondations et aux tremblements de terre. Couverture limitée au site de l'événement. Restriction territoriale – Canada seulement.

**Risques non admissibles :** jouets pour enfants, produits chimiques, engrais, produits pharmaceutiques, nutriceutiques, vitamines, compléments de santé ou alimentaires, armes à feu, pesticides, feux d'artifice, ordinateurs, boissons alcoolisées, jeux, véhicules autorisés ou non, y compris, entre autres, les motocycles, les embarcations nautiques, les véhicules tout-terrain et les tracteurs. Remarque : **il n'existe aucune couverture de la responsabilité liée aux véhicules en mouvement.**

**Biens exclus :** systèmes de traitement informatique, matériel audiovisuel, montres, bijoux faits de pierres précieuses ou semi-précieuses ou de métaux précieux, argent, métal non monnayé, valeurs mobilières, estampes, antiquités, fourrures et beaux-arts dont la valeur unitaire est estimée à 5 000 \$ ou plus. **Assureur : différents assureurs disponibles par le biais de Canfinse Group Inc.**

**Remarque :** je désigne par les présentes Canfinse Group Inc. en tant que représentant autorisé dans le cadre de ce programme. Je présente une demande d'assurance fondée sur les renseignements fournis ci-dessus.

Concernant la présente demande ou toute modification de couverture, je vous autorise à recueillir, à utiliser et à divulguer ces renseignements dans la mesure permise par la loi dans le but d'évaluer le risque, d'enquêter dans le cadre de sinistres et de les régler, de détecter et de prévenir la fraude et d'analyser des résultats commerciaux.

Nom du propriétaire en caractères d'imprimerie (s'il s'agit d'une entreprise à propriétaire unique) :	Signature :	jj	mm	aa
---	-------------	----	----	----

**Remarque :** le programme d'assurance ci-dessus ne peut être proposé qu'une fois le formulaire de demande signé et dûment rempli, et le paiement et le formulaire reçus à nos bureaux avant la date d'ouverture du salon en question. Remarque : le fait de remplir le présent formulaire ne garantit aucunement la couverture. Nous nous réservons le droit d'évaluer tous les risques à la suite d'une inscription en ligne, aux fins de la conformité de la souscription. La prime et les frais sont des montants minimaux, retenus et entièrement acquis. La couverture sera annulée en cas de retour de chèque sans provision.

**Des frais de chèque sans provision de 50 \$ sont alors applicables.** Un exemplaire complet de la présente police est disponible sur demande ou en ligne à l'adresse [www.exhibitorinsurance.com](http://www.exhibitorinsurance.com).

**Un exemplaire du certificat peut être transmis à l'organisateur de votre salon, si celui-ci en fait la demande.**

III - MODALITÉS DE PAIEMENT - * limites plus élevées relatives aux biens disponibles sur demande			
? Veuillez faire votre choix ▶		Responsabilité seule - *** <b>NOUVEAU ***</b>	Responsabilité et biens <b>25 000 \$*</b>
Tarif préférentiel	Paiement reçu <b>au moins 14 jours avant la date d'ouverture du salon</b>	Prime de 50 \$ + frais de 100 \$ + TVP = <b>162 \$</b>	Prime de 75 \$ + frais de 109,26 \$ + TVP = <b>199 \$</b>
Tarif ordinaire	Paiement reçu <b>13 jours ou moins avant la date d'ouverture du salon</b>	Prime de 50 \$ + frais de 112,04 \$ + TVP = <b>175 \$</b>	Prime de 75 \$ + frais de 124,08 \$ + TVP = <b>215 \$</b>
<b>TOTAL ▶</b>		<b>\$</b>	<b>\$</b>

Mode de paiement :



N° de carte \_\_\_\_\_

Date d'expiration

Tout chèque envoyé par la poste doit être envoyé à l'adresse :

**Canfinse Group Inc.**  
5000, rue Dufferin, bureau 215,  
Toronto (Ontario)  
M3H 5T5

Tél. : 416-667-9177,  
Télec. : 1-866-591-5613

Nom du titulaire de la carte de crédit : \_\_\_\_\_

**Important:** \*Veuillez indiquer l'adresse de facturation associée à votre carte de crédit si celle-ci diffère de l'adresse postale ci-dessus, aux fins du traitement de votre paiement :

Chèque  Mandat (Veuillez libeller votre **chèque** ou votre **mandat** à l'ordre de **Canfinse Group Inc.**)

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature du titulaire de la carte \_\_\_\_\_

*Je conviens de payer le montant total indiqué ci-dessus conformément à l'entente de l'émetteur de la carte.*